

TRAVAIL DU DIMANCHE : LES ARGUMENTS À DÉCONSTRUIRE POUR

DÉPOLLUER LE DÉBAT

La réglementation actuelle est belle et bien la cause d'une perte de chiffre d'affaires et donc une opportunité manquée de créer de la valeur. Les achats qui auraient pu être effectués par exemple par des touristes qui quittent la France en fin de semaine ne peuvent pas être reportés. La perte de performance peut être plus subtile car le report dans le temps d'un achat n'est pas sans conséquence. Se libérer en semaine est problématique pour nombre d'entre eux et faute de magasins ouverts, ils reportent leurs décisions d'achat à plus tard. Un tel report signifie que les marchandises restent plus longtemps dans les rayons ou en réserve.

Or, même fermés, les magasins supportent des coûts fixes liés au loyer, au stockage des marchandises, etc. Cette moindre performance du commerce de détail affecte également les producteurs en amont, dont les produits ont tendance à s'écouler relativement moins vite.

Mais ce n'est pas tout. Lever les interdictions de travailler

présenterait d'autres avantages nets indéniables, difficiles à comptabiliser mais pourtant bien réels et faciles à comprendre. Le fait même que les consommateurs préfèrent effectuer leurs achats le dimanche démontre clairement que cela crée de la valeur ajoutée supplémentaire. Faire ses courses le dimanche parce que la circulation est plus fluide, parce qu'il est plus facile de se garer peut ainsi diminuer la « facture globale » des consommateurs.

Contrairement aux idées reçues, cela leur laisse *in fine* plus de pouvoir d'achat à dépenser ailleurs ou plus de temps à passer en famille, à consacrer à une activité associative, sportive ou culturelle. Dans la plupart des cas, celles-ci ont lieu en semaine et une opportunité de faire ses courses le dimanche permettrait à beaucoup de Français de mieux les gérer.

Mais ce service supplémentaire ne pénaliserait-il pas les salariés qui travailleront le dimanche ? Certes, certaines personnes décident de renoncer à leur repos dominical. Mais cela ne se fait pas sans contrepartie puisqu'ils sont en

général payés plus cher. De quel droit l'État peut-il empêcher des individus de travailler précisément le dimanche ou en soirée si cela représente pour eux la seule manière de gérer leurs projets personnels ? La fin de l'interdiction ouvrirait d'ailleurs de nouvelles opportunités d'emplois notamment pour les étudiants et les jeunes travailleurs qui ont aujourd'hui tant de mal à mettre le « pied à l'étrier ».

Enfin, lever l'interdiction ne signifie pas que tous les magasins choisiront d'ouvrir le dimanche ou en soirée. Encore faut-il que toutes les conditions « gagnant-gagnant » soient réunies.

Il est temps de libérer les salariés, les propriétaires de magasins et leurs clients et de les laisser « décider » au cas par cas s'il y a un intérêt, ou pas, à ouvrir le dimanche ou en soirée.

D'après Valentin Petkantchin, le 10 décembre 2013
Source : <http://www.contrepoint.org>

QUESTIONS

1. Dans le document, l'auteur.....? (2 points)

☐ soutient l'interdiction d'une pratique commerciale qui pollue l'environnement.

☐ se dit favorable à un changement réglementaire.

☐ analyse les causes d'un phénomène sociétal.

2. Le fait que les consommateurs reportent leurs achats....sur les commerces. (1 point)

☐ n'a que très peu d'impacts

☐ a des impacts

☐ n'ont pas d'impacts

3. La fermeture dominicale... l'ensemble des acteurs économiques. (1 point)

☐ profiterait à

☐ nuirait à

☐ appauvrirait

4. Faire les courses le dimanche... (2 points)

☐ représente éventuellement moins de dépenses pour les consommateurs.

☐ demande plus d'efforts physiques car il y a du monde.

☐ empêche les gens de se consacrer à d'autres activités sociales.

5. Faire les courses le dimanche permet aux Français... (1 point)

- ☐ de mieux gérer leur budget financier.
- ☐ de mieux faire les économies.
- ☐ de mieux s'investir dans d'autres activités sociales.

6. Selon l'auteur, ... (1 point)

- ☐ la libéralisation de l'ouverture dominicale priverait tous les salariés du repos dominical.
- ☐ le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans le choix d'ouvrir le dimanche des commerces.
- ☐ la levée de l'interdiction de l'ouverture dominicale encouragerait les commerces à ouvrir le dimanche.

7. Une fois l'interdiction de travailler le dimanche levée,... (1 point)

☐ les jeunes ne pourront plus gérer leurs projets personnels.

☐ plus d'emplois seront disponibles.

☐ les étudiants ne seront pas contents.